Plan Simple de Gestion

Rédiger son PSG avec le nouveau Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS)

Jeudi 22 mai 2025 à 9h30 La Machine (58)

Vous venez d'acquérir une forêt ? vous êtes nouvellement soumis à l'obligation de posséder un document de gestion durable ?

Programme

9h30 : En salle, nous verrons ce qu'est un Plan Simple de Gestion et quels sont les éléments à y intégrer.

12h00: Repas tiré du sac

13h30 : En forêt, nous aborderons des notions de base : reconnaître les principales essences forestières, prendre une surface terrière, déterminer une hauteur, différencier les principaux types de peuplement, évaluer l'état sanitaire d'un arbre ou encore repérer les indices de pression du gibier.

Le Centre National de la Propriété Forestière

Le CNPF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPF propose un programme de formations gratuites, avec près de quarante rendez-vous annuels.

Consultez le programme complet sur notre site.

www.bourgognefranchecomte.cnpf.fr









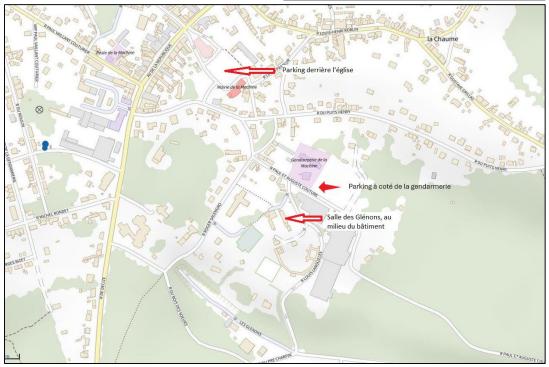


Comment venir?

Rendez-vous à **9h30** à La Machine (58260) Salle des Glénons rue Louis Lanoizellée

https://maps.app.goo.gl/p9i4xUJCErqXe8Dr5





Pour vous inscrire

Participation gratuite. Inscription obligatoire avant le 15 mai 2025

Par mail: nievre@cnpf.fr

ou par téléphone au : 03 86 71 93 55

Adresse: Bât A - 13 rue André Deslignières - 58000 NEVERS

Inscription à la réunion n°22

Madame, Monsieur	 	
Adresse:	 	
Tél. :		
Mail:		
	•••••	•••••

Participera à la réunion

Attention dupliquer le bulletin si plusieurs participants.



Centre National de la Propriété Forestiè

